

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Richelieu Croissance PME Part F - ISIN : FR0013280922

Cet OPCVM est géré par KBL Richelieu Gestion, membre du groupe KBL European Private Bankers

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Actions françaises.

Objectifs de gestion : L'objectif de l'OPCVM est, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, de rechercher la performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par l'intermédiaire d'investissements sur les marchés des actions françaises, en privilégiant les petites et moyennes capitalisations.

Indicateur de référence : L'indice CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis) est l'indicateur le plus représentatif de l'univers d'investissement de l'OPCVM. Il vous est mentionné comme simple indice de comparaison.

Politique d'investissement : La stratégie de l'OPCVM repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions françaises de croissance, de capitalisations inférieures à trois (3) milliards d'euros, sur la base d'une étude approfondie des sociétés, de leur stratégie, de leur structure financière, de leurs perspectives de rentabilité et de leur valorisation.

Caractéristiques essentielles : L'investissement par l'OPCVM se fera dans des actions ou valeurs assimilées de capitalisations inférieures à trois (3) milliards d'euros au moment de leur acquisition. L'investissement dans des actions ou valeurs assimilées de capitalisations supérieures à trois (3) milliards d'euros est interdite lors de leur acquisition.

L'exposition du FCP au marché actions françaises sera en permanence comprise entre 60% et 100% de son actif net.

L'exposition aux actions ou valeurs assimilées de capitalisations supérieures à trois (3) milliards d'euros sera limitée à 20 % de l'actif net du fonds à condition que lesdites actions ou valeurs assimilées aient été acquises lorsque leurs capitalisations étaient inférieures à trois (3) milliards d'euros.

Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11 heures 30 auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le lendemain et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part F de l'OPCVM capitalise intégralement les sommes distribuables.

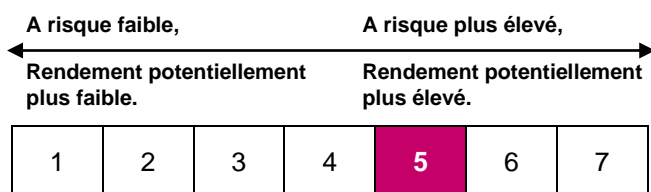
Autres informations : L'OPCVM peut exposer jusqu'à 25% de son actif net aux obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire émis par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne. Ces titres seront principalement de qualité « *investment grade* » (notation supérieure ou égale à BBB-selon Standard&Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation interne de qualité équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion).

L'OPCVM pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour couvrir son actif au risque actions.

L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement « sans risque ». L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition majoritaire aux marchés actions. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et, à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les risques importants pour l'OPCVM non suffisamment pris en compte par l'indicateur sont :

- **Le risque de liquidité :** il représente la baisse de prix que le FCP devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché. Ce risque est plus important concernant les petites capitalisations, notamment négociées sur Euronext Growth, qui ont un volume de titres cotés en bourse plus réduit.
- **Le risque de contrepartie :** il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie, la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, pendant la durée de vie du FCP, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Présentation des frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 % maximum
Frais de sortie	Néant
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être réduits. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée ou de sortie.	

cas de frais d'entrée/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Le pourcentage indiqué est une estimation. Les frais réels ne seront connus qu'à la clôture du premier exercice, soit le 31 décembre 2018.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.kblrichelieu.com.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,65 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté dans le

Performances passées

La part F venant d'être créée, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir les données relatives à ses performances passées.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances sont calculées déduction faite des frais et commissions prélevées par l'OPCVM.

La part F de l'OPCVM a été créée le 16 octobre 2017.

Les performances affichées sont calculées en euro.

A compter du 16/10/2017, l'indicateur de référence est le CAC Mid & Small.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le dernier prospectus et la valeur liquidative sont disponibles sur le site internet www.kblrichelieu.com. Les documents d'information périodique réglementaires sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de KBL Richelieu Gestion 1-3-5, Rue Paul Cézanne – 75008 PARIS.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du Commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de KBL Richelieu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres types de parts dont le détail est disponible dans le prospectus de l'OPCVM, ainsi que dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui lui est consacré, figurant sur le site internet www.kblrichelieu.com.

La part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person ».

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.kblrichelieu.com ou sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
KBL Richelieu Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27 février 2018.